



REVETEMENTS DE SOLS BOIS

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de réaliser la pose complète dans le respect des normes des revêtements bois suivants :

- Parquet massif
- Parquet contrecollé (« parquet flottant ») et Revêtement de sol laminé stratifié (« parquet stratifié »)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Partie théorique

- DTU et normes
- Rappel sur la préparation des supports
- La technologie des parquets et/ou des sols stratifiés
- Les techniques de pose
- Les différentes finitions

Partie pratique

La préparation du poste de travail :

- La préparation des supports
- L'implantation selon les règles
- Exécution du calepinage
- Pose de revêtements
- Assemblage et finition du chantier avec plinthe et couvre joint
- Traitement des angles rentrants et sortants
- Raccordement sol et mur

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

DUREE / COUT

- Parquet massif OU Parquet Contrecollé et revêtement de sol stratifié :

5 jours (35h) -1 400 € HT par stagiaire

- Parquet massif ET Parquet Contrecollé et revêtement de sol stratifié :

10 jours (70h)-2 800 € HT par stagiaire

DATES ET FINANCEMENT

Nous consulter

LIEU

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel d'exécution ayant à poser du sol en bois

PRÉ REQUIS

Pas de contre-indications physiques à la pratique

Savoir lire en langue française une notice d'utilisation et des consignes de sécurité

VALIDATION

Attestation de formation mentionnant l'évaluation des acquis de l'apprenant à la fin du stage



REVETEMENTS DE SOLS BOIS

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur.

Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié selon une échelle de référence comportant trois échelons (acquis, en cours d'acquisition et non acquis).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Il adapte le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression de chaque stagiaire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, échanges interactifs, démonstrations et exercices d'application. Mise en pratique des systèmes sur plateforme technique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.
Plateforme équipée dédiée à l'apprentissage des métiers du sol.
Documents techniques et support de cours remis en cours ou à la fin du stage.

- Encadrement

Aurélien VERITAS, formateur professionnel en Finition, spécialisé en sols.
Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.